

Les espèces aquatiques envahissantes

Qu'est-ce que c'est ?

Les espèces aquatiques envahissantes sont des plantes, des animaux ou des microorganismes qui s'établissent facilement dans l'eau. On les retrouve dans les fleuves, les lacs, les rivières et même dans les réservoirs d'eau.

Elles se multiplient rapidement et ont peu de prédateurs naturels pour les contrôler. C'est ainsi qu'elles prennent la place d'autres espèces et menacent la biodiversité.

D'où viennent-elles ?

Les activités humaines suivantes sont à l'origine de l'arrivée et de la propagation des espèces aquatiques envahissantes sur notre territoire :

- le transport de marchandises sur les océans
- le déplacement d'embarcations et d'équipements de sports nautiques et de pêche mal nettoyés

Pourquoi est-ce un problème ?

Les espèces aquatiques envahissantes ont des impacts négatifs importants à plusieurs égards.



Pour l'environnement

Le déclin de la biodiversité

La modification des paysages, des lacs et des rivières



Pour l'économie

Un coût élevé pour les contrôler

Une diminution de la valeur des propriétés riveraines et des attraits touristiques



Pour les loisirs

Des restrictions d'activités, par exemple pour la pêche et la baignade

Préservons nos lacs et rivières

Au Bas-Saint-Laurent, ces 2 espèces représentent une menace pour le territoire :

- Le myriophylle à épis
- La moule zébrée

Le myriophylle à épis

Le myriophylle à épis est une plante qui pousse rapidement dans l'eau. Il forme un épais tapis qui envahit la surface de l'eau. Il ressemble à des myriophylles originaires du Québec, mais voici ce qui le distingue :

- Ses tiges : très longues, jusqu'à 6 mètres
- Ses feuilles : ressemblent à des plumes
- Ses fleurs : épis rougeâtres

Cette plante se reproduit très facilement lorsque sa tige se casse. Les morceaux de tige peuvent être transportés par le courant, par les animaux et par les personnes qui utilisent les lacs et les rivières.



La moule zébrée

La moule zébrée est un mollusque d'eau douce. Elle se fixe partout : sur les bateaux, sur les quais et même sur les prises d'eau.

Voici ce qui la distingue des moules originaires du Québec :

- Petite moule pouvant mesurer jusqu'à 4 cm
- Forme triangulaire
- Face ventrale plate avec des filaments
- Coquille coupante
- Motifs en zigzags noirs ou bruns

La moule zébrée peut pondre des millions d'œufs par année. Elle se répand donc très rapidement.



Soyez vigilants

Si vous observez du **myriophylle à épis** ou des **moules zébrées**, signalez leur présence ici :



Des actions qui feront de vous un héros!

Prenez de bonnes habitudes pour protéger nos lacs et nos rivières. Des gestes simples peuvent faire une grande différence.

Pour en savoir plus sur ce que vous pouvez faire :



especesenvahissantesbsl.ca

Avec la participation financière de :

Québec 

Avec la contribution financière des 8 MRC du Bas-Saint-Laurent, du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent, du Comité ZIPSE, et des 4 OBV du Bas-Saint-Laurent.



Évitez d'introduire et de répandre des espèces envahissantes

Adoptez de bonnes habitudes pour protéger notre territoire. Il est prouvé que le lavage des embarcations et des équipements limite la propagation des espèces aquatiques envahissantes.



Localisez une station de lavage

Québec 

Atlas de l'eau

1 Inspectez et jetez

- Inspectez tout le matériel utilisé dans l'eau. Exemple : embarcation, vestes de flottaison, pagaies et cannes à pêche
- Retirez les plantes, les organismes et les débris visibles.
- Jetez-les à la poubelle.

2 Lavez

- Localisez une station de lavage pour embarcations.
- Lavez tout ce qui a été en contact avec l'eau à l'aide d'un nettoyeur à haute pression, à l'eau chaude pendant 10 à 15 minutes.
- Lavez aussi votre matériel comme les vestes de flottaison et les bottes en utilisant un jet d'eau chaude basse pression ou en les immergeant dans un bac rempli d'eau chaude pendant 10 à 15 minutes

3 Videz

- Videz et drainez toute l'eau de l'embarcation, loin de la rive ou à l'endroit prévu à cette fin. Exemple : vivier, moteur et cale
- Videz tous les autres contenants. Exemple : glacières et bottes

4 Séchez

- Laissez sécher idéalement 5 jours avant d'aller dans un nouveau lac ou une nouvelle rivière.

5 Répétez

- Répétez ces étapes après chaque sortie sur l'eau.
- Appliquez aussi ces étapes juste avant de changer de lac ou de rivière.

ESCOUADE
ESPÈCES ENVAHISSANTES
DU BAS-SAINT-LAURENT



Ensemble, évitons de répandre les espèces aquatiques envahissantes!

